



## Joachim Moyse, maire p. 4 à 7

À mi-mandat, Joachim Moyse succède à Hubert Wulfranc au fauteuil de maire. Le nouveau premier magistrat stéphanois dévoile ses priorités.



## Quinze à la douzaine p. 8

Mise en place à marche forcée, la réforme des effectifs de certaines classes de CP et la remise en cause des rythmes scolaires sèment la confusion...

# Ordonnances : pilule amère pour les salariés ?

En réformant le droit du travail par ordonnances cet été, le président Macron pourrait bien fragiliser encore un peu plus les salariés, sans pour autant répondre aux attentes des petits patrons. **p. 10 à 13**

### QUARTIER MARC-SEGUIN

#### Les logements sortent de terre

Débuté en mars 2017, le chantier porté par Le Foyer stéphanois pour la construction de 42 logements locatifs sur la deuxième tranche du terrain du quartier Marc-Seguin, à proximité du rond-point des Coquelicots, se poursuit dans les temps.

La voirie définitive destinée notamment à desservir ce programme devrait être achevée en début d'année 2018 tandis que la livraison complète des logements proprement dite est prévue pour le deuxième trimestre 2018.



PHOTO: E. B.

### JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

## Les associations font leur rentrée

L'édition 2017 de la journée des associations aura lieu samedi 9 septembre au parc omnisports Yuri-Gagarine, une journée pour s'informer et se divertir. À cette occasion, l'ensemble des clubs et des associations stéphanoises présenteront leurs activités sportives, culturelles et de loisirs pour la saison à venir et enregistrent les inscriptions de leurs adhérents fidèles et des nouveaux venus.

**INFOS** Entrée libre de 10 à 18 heures, salle festive et ses abords, rue des Coquelicots.

### PISCINE MARCEL-PORZOU

#### Avant le grand plongeon

Dans le cadre du chantier de réhabilitation de la piscine Marcel-Porzou, un souci technique lors de la reprise des plages de bassins en juillet-août dernier est à l'origine d'un retard qui ne permettra pas une réouverture de l'établissement pour début septembre. Suite à la visite de sécurité programmée vendredi 29 septembre, la reprise normale des activités devrait donc avoir lieu le 2 octobre. Consciente des désagréments engendrés par le décalage d'ouverture de la piscine, en particulier pour les personnes inscrites au dispositif Unicité, la Ville dès le mois de juillet a décidé de prendre en compte l'annulation d'une partie des séances d'activité et de proposer à chacun une compensation dès le mois d'octobre, conformément au règlement d'Unicité.

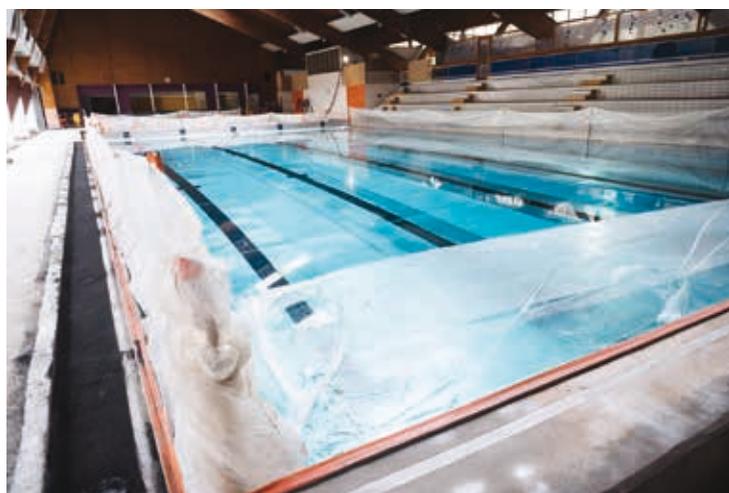


PHOTO: J.-P.S.

26-JUILLET

# « Les Stéphanois fidèles à leurs valeurs »

Mercredi 26 juillet se sont tenues les cérémonies religieuse et républicaine en mémoire de Jacques Hamel, prêtre catholique victime il y a un an d'une attaque terroriste alors qu'il célébrait une messe en l'église Saint-Étienne, entouré de quelques fidèles.

Le président de la République, Emmanuel Macron, le Premier ministre, Édouard Philippe, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, le président du Conseil constitutionnel, Laurent Fabius, et plusieurs personnalités politiques et religieuses, parmi lesquels le président du Conseil français du culte musulman, Anouar Kbibech, et l'archevêque de Rouen, Dominique Lebrun, étaient présents aux cérémonies, aux côtés du maire Joachim Moysse et du député Hubert Wulfranc.

Faisant le bilan de cette année écoulée après l'attentat, le maire a souligné, lors des allocutions solennelles, que les Stéphanois étaient restés « fidèles à leurs valeurs » en ne cédant pas à ceux « qui cherchent à diviser et à opposer [et qui] soufflent sur les braises des peurs et de la haine ».

Le président de la République a quant à lui remercié les Stéphanois pour leur comportement exemplaire après l'attentat : « Je vous remercie, vous tous et toutes qui êtes là, habitants de Saint-Étienne-du-Rouvray, d'avoir donné à toute la France le même exemple, d'avoir refusé cette soif de vengeance et de représailles, d'avoir ensemble, dès les premières heures, choisi ce chemin d'avenir. »

En clôture des cérémonies, la stèle en mémoire de Jacques Hamel a été inaugurée au chevet de l'église Saint-Étienne, en présence de la sœur et d'une nièce de Jacques Hamel.

**DISCOURS** Retrouvez les discours prononcés par le chef de l'État, l'archevêque Dominique Lebrun, le maire Joachim Moysse et le député Hubert Wulfranc sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr), rubrique « à la une », juillet 2017.



PHOTO : J.-P.S.



À MON AVIS

## L'éducation reste une priorité

L'heure de la rentrée va bientôt sonner, invitant nos 2 400 enfants stéphanois à une nouvelle année, pleine de découvertes, d'apprentissages et de rencontres. Cette année, trois ouvertures de classe vont avoir lieu, après les neuf ouvertures de 2016, montrant ainsi le dynamisme démographique de notre ville.

Dans ce cadre, l'éducation est, et restera, une priorité pour notre municipalité et nous continuons à investir pour l'avenir de nos enfants. Ainsi, mobilier et matériel informatique ont été acquis et un ensemble de travaux a été réalisé dans nos écoles pour cette rentrée.

Cependant, si retrouver le chemin de l'école c'est délivrer un message d'espoir, il y a malheureusement lieu de constater que le gouvernement a déjà engagé son plan d'économie drastique. Je pense notamment à la baisse des dotations de l'État qui rognera encore une fois les capacités financières des communes et donc rendre plus difficile, par exemple, les garanties du meilleur accueil dans les écoles, et l'arrêt des contrats aidés qui laissera sans travail des centaines de milliers de personnes et privera de nombreuses associations de recrutements indispensables à leur fonctionnement.

Oui, il y a lieu de rester vigilant.

Bonne rentrée à tous nos enfants !

**Joachim Moysse**

Maire, conseiller régional



**Directeur de la publication :** Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent.

**Réalisation :** service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - [serviceinformation@ser76.com](mailto:serviceinformation@ser76.com) / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappez. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Anne-Charlotte Compan (A.-C.C.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

NOUVELLE ÉQUIPE

# Joachim Moïse : « Être utile aux autres et parmi les autres »

Le 6 juillet 2017, lors d'un conseil municipal extraordinaire, Joachim Moïse était élu maire de Saint-Étienne-du-Rouvray. À l'aube de cette rentrée 2017, il revient sur son parcours et sur ce qui constitue le socle de son engagement et de ses valeurs.

**À** 48 ans, Joachim Moïse est devenu en juillet dernier le premier édile de Saint-Étienne-du-Rouvray après qu'Hubert Wulfranc a cédé sa place pour rejoindre les rangs des députés communistes à l'Assemblée nationale. « Être maire n'était pas un but en soi, insiste Joachim Moïse. C'est une étape supplémentaire dans mon parcours au cours duquel j'ai toujours voulu participer activement à la vie citoyenne, avec l'envie d'être utile aux autres et parmi les autres. »

## Premiers engagements

À la source de cette vocation, dès l'adolescence, « l'enfant de la rive gauche » se confronte à ses premiers engagements. « Au collège et encore davantage au lycée, j'ai choisi de m'impliquer pour des actions qui avaient du sens, explique Joachim Moïse. Je me souviens notamment des manifestations en 1986 contre la loi Devaquet qui prévoyait la sélection des étudiants à l'entrée dans les universités et la mise en concurrence de ces dernières. Le combat demeure d'actualité. » Au fil du temps,

le jeune Sottevillais fourbit sa réflexion et ses arguments. « Dès mes premiers pas de jeune électeur, j'ai participé à des débats dans des groupes de gauche alternative. J'étais et je demeure profondément attaché à la lutte contre l'injustice. » La rencontre et les liens d'amitié qui se nouent durant cette période avec Michel Grandpierre, alors maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, contribuent à renforcer cette vocation.

## Le temps des responsabilités

Un pas est franchi en septembre 2002, alors même qu'Hubert Wulfranc reçoit l'écharpe de maire des mains de Michel Grandpierre, Joachim Moïse intègre le conseil municipal et prend en charge la politique de la Ville. Six ans plus tard, en 2008, Joachim Moïse devient premier adjoint. « Cette année-là, j'obtiens mon détachement de l'Éducation nationale en tant que professeur de physique-chimie pour assumer cette fonction à temps plein. » Un choix qui s'impose d'autant plus au fil du temps qu'en 2015 Joachim Moïse siège également au conseil régional et à la Métropole.

« Au sein de ces deux collectivités territoriales, je me suis rendu compte combien l'échelon municipal permettait d'avoir la vision la plus fine et la plus réactive par rapport aux conditions de vie des habitants. Une raison de plus de résister au laminoire du service public local orchestré par le gouvernement. Mon rôle est aussi de relayer cette réalité de terrain auprès de la Région et de la Métropole afin de défendre au mieux les intérêts des Stéphanaïses et des Stéphanaïses. »

## Solidarité et fraternité

Pour mener à bien ses projets, Joachim Moïse sait enfin qu'il peut s'appuyer sur deux socles propres à « l'identité stéphanaïse, avec d'abord la solidarité qui a fait sens commun dans le monde ouvrier au début du XX<sup>e</sup> siècle et qui irrigue toujours les projets engagés aujourd'hui dans l'intérêt de tous. Avec ensuite la fraternité car l'esprit stéphanaïse est très majoritairement ouvert à l'autre. On voit bien à quel point le vivre ensemble est essentiel pour progresser ». ■



PHOTOS: L.S.

## ADJOINTS AU MAIRE Francine Goyer



**Première adjointe, en charge des ressources humaines, de la solidarité, des retraités et des seniors, des droits des femmes et des activités festives.**

« *Nous allons travailler dans la continuité et je vais m'efforcer d'épauler le maire de mon mieux.* » Au conseil municipal depuis 1995, Francine Goyer prend la mesure de ses nouvelles responsabilités tout

en conservant la plupart des délégations pour lesquelles elle s'investit depuis de nombreuses années. « *Ce sont des missions à la fois importantes et intéressantes, confie la première adjointe. Le lien avec les habitants et avec les agents de la Ville fait partie de mon histoire.* » Celle qui présida notamment le comité de jumelage de 1992 à 2002 et qui est à l'initiative de la création d'Aire de fête en 1996, sait en effet de quoi elle parle en termes d'implication citoyenne et de lien social. « *J'attends que le personnel municipal contribue avec moi à ce que la Ville préserve la qualité de son service public malgré un contexte de restriction budgétaire.* » Concernant ses autres délégations, Francine Goyer entend se concentrer sur deux priorités majeures : « *Lutter contre l'isolement des personnes âgées et poursuivre notre travail en faveur des droits des femmes à partir des marches exploratoires et en faisant en sorte que les femmes aient une place toujours plus active dans les conseils citoyens.* »

## Pascal Le Cousin



**Deuxième adjoint en charge de l'urbanisme, de la gestion des espaces publics, du plan de déplacement de la collectivité, du suivi des relations avec la Métropole et de la régie des services techniques municipaux.**

« *Serein mais conscient du travail à accomplir* », tel est l'état d'esprit de Pascal Le Cousin qui siège dorénavant au conseil municipal en tant que deuxième adjoint. Une nomination qui s'inscrit là encore dans la logique d'un parcours de militant débuté dès le plus jeune âge. « *En 1982, nous étions mobilisés en faveur de la libération de Nelson Mandela. C'était un véritable élan de solidarité internationale. Je me souviens aussi des premières*

*années de Mitterrand au pouvoir quand les questions de précarité se sont posées et notamment le statut des intérimaires.* » Pascal Le Cousin intègre le conseil municipal en 2008. « *Aujourd'hui, mes délégations sont importantes mais elles sont amputées notamment sur le volet de l'urbanisme. Car quelle sera demain la part des communes dans l'aménagement des territoires alors que la Métropole absorbe de plus en plus de compétences ?*, se demande Pascal Le Cousin. *Pour la voirie et les éclairages comme pour la gestion des déchets et des encombrants, nous travaillons déjà avec la Métropole mais nous devons veiller à ce que celle-ci réponde correctement aux attentes des Stéphanois-e-s.* » Parmi ses autres priorités, le deuxième adjoint pointe la fin du phytosanitaire et la question du désherbage des rues, la propreté de la ville « *qui impliquent de la sensibilisation, de la pédagogie pour que chacun soit acteur de cette démarche* » et enfin les transports et les déplacements « *qui doivent davantage prendre en compte les enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux* ».

## Vos élus

Retrouvez l'ensemble des membres de l'équipe municipale sur le site internet de la Ville – [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr) – en consultant la rubrique Mairie et la sous-rubrique Vos élus.

# Les priorités de l'équipe municipale

Reprenant le flambeau à mi-mandat, le maire Joachim Moise souhaite s'inscrire dans la continuité de l'action conduite par Hubert Wulfranc. Retour sur le chemin parcouru depuis 2014 par l'équipe municipale et sur les projets à venir en faveur de l'habitat, de l'emploi, des solidarités et de l'accès au sport et à la culture.

**Sans nier un contexte difficile et un cadre budgétaire contraint par la baisse de la dotation globale de fonctionnement subie par les communes entre 2015 et 2017, la suppression de 300 millions d'euros d'aides aux communes et un effort de 13 milliards demandé aux collectivités locales sur leurs dépenses jusqu'en 2022, Joachim Moise entend mettre tout en œuvre pour résister au mieux à cette casse du service public et améliorer la vie de tous les Stéphanois.**

### « UN URBANISME À ÉCHELLE HUMAINE »

En 2014, la production de logements diversifiés constituait un volet majeur en faveur d'une « ville réinventée ». Dans les faits, la ville continue de se reconstruire sur elle-même. Les programmes de construction et de réhabilitation se poursuivent pris en charge tantôt par des bailleurs sociaux comme Habitat 76 sur le site des Bruyères ou dans le quartier des Meulières ou encore le Foyer stéphanois dans le quartier Marc-Seguïn, tantôt par des promoteurs privés comme Normandie Habitat du côté de l'avenue Saint-Exupéry ou encore Nexity dans le quartier des Cateliers.

« Notre vision doit rester celle d'un urbanisme à échelle humaine. Notre ambition n'est pas de bétonner la ville. Notre souci est de mixer les formes entre les pavillons et les petits collectifs et de mixer les statuts entre le locatif social, le locatif privé et des formules d'accession à la propriété. **L'enjeu urbain doit s'appuyer sur l'enjeu humain** car je n'oublie pas que ce qui fait la richesse de notre ville, c'est sa diversité de population. » Une aspiration qui se réalisera pourvu que les quartiers communiquent entre eux. « L'articulation entre le plateau du Madrillet et le bourg ancien a été confortée par l'avancée de la réalisation du quartier des Cateliers à la charnière de ces deux parties de la ville », souligne Joachim Moise. **Au-delà, la connexion entre la ville et les autres communes de la Métropole demeure donc une priorité pour les années à venir.** « À l'échelle de notre agglomération, Saint-Étienne-du-Rouvray est le deuxième bassin d'emploi après Rouen. Il est donc légitime que nous ayons une exigence en termes social et écologique en faveur du développement des transports en commun. À cet égard, **le contournement Est est un projet contre lequel il faut continuer de lutter** pour réussir à démontrer sa nocivité économique, sociale et environnementale. » ■



### À voir

La vidéo réalisée à l'occasion du conseil municipal au cours duquel Joachim Moise a été élu est en ligne sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr)

## MAILLAGE SOCIAL

Logement, santé, citoyenneté, emploi, alimentation, loisirs, tous ces thèmes relèvent de la solidarité dès lors que la Ville s'est engagée en 2014 à ce que chacun puisse faire valoir et respecter ses droits. « *La tarification solidaire pour l'accès à la restauration scolaire et aux sports, les dispositifs de prévention pour la santé, la lutte contre les discriminations s'inscrivent dans cette volonté d'améliorer la vie des Stéphanois, rappelle Joachim Moise. Cette solidarité s'appuie notamment sur des accueils municipaux qui sont autant de portes d'entrée pour déceler des problématiques sociales. Plus globalement, le maillage des services municipaux contribue à renforcer les solidarités grâce à une présence de proximité. La dématérialisation des procédures est nécessaire mais elle ne remettra pas en cause l'accueil physique des habitants.* »

Du côté des projets et des actions à mettre en œuvre d'ici la fin de ce mandat, Joachim Moise précise qu'« *il reste un travail important à faire en faveur des personnes âgées isolées et des familles monoparentales, une question qui intègre aussi celle des droits des femmes* ». ■



PHOTO: J.-P.S.



PHOTO: J.-P.S.

## « DONNER LES MOYENS AU TERRITOIRE D'ÊTRE ATTRACTIF »

Au chapitre de l'emploi et de l'activité économique, Joachim Moise fait la part des choses entre les atouts de la commune et ses lacunes. « *Nous pouvons compter sur le développement de la zone Seine sud et de la Zac du Halage. C'est un vivier d'emplois mais il reste un effort à produire de la part de la Métropole pour accélérer l'affectation des terrains à des entreprises à vocation industrielle propre.* »

Sur le haut de la ville aussi, les résultats obtenus demeurent perfectibles. « *Il s'agit de donner les moyens au territoire d'être attractif pour les différentes filières professionnelles et professionnalisantes. Sur le Madrillet, les conditions d'accueil ont été réunies pour diversifier les formations accueillies à l'université, dans les écoles d'ingénieurs et les centres d'apprentissage autour de thématiques scientifiques, technologiques et de développement durable. Il nous reste à développer des conditions de vie sociale mieux adaptées pour les étudiants, les chercheurs, les professionnels, les apprentis qui s'y trouvent. Il faut que ça vive davantage.* » Dans ce registre, l'amélioration de l'offre commerciale constitue une voie à explorer. « *Là encore, il faut trouver des équilibres entre les différents secteurs de la commune plutôt que de créer de la concurrence, valoriser d'un côté sans fragiliser de l'autre* », précise Joachim Moise. ■

## POUR UNE VILLE ÉPANOUIE

À tous les âges de la vie, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs demeure une condition essentielle en faveur de l'épanouissement de chacun. « **Les ouvertures prochaines d'un terrain de football synthétique au stade Célestin-Dubois et de la piscine Marcel-Porzou rénovée permettront de mieux répondre aux attentes des habitants.** Mais je suis conscient qu'il nous reste à progresser sur les conditions d'accueil dans les gymnases », indique le premier édile.

Dans le registre de la culture, la rénovation de la **bibliothèque Louis-Aragon** participera d'une offre de proximité pour les écoles et les habitants du bas de la ville. À l'échelle métropolitaine, Joachim Moise estime que **Le Rive Gauche est destiné à continuer de jouer un rôle majeur pour le rayonnement culturel de la ville.** « *Il faut préserver cette spécificité de notre programmation et de nos actions en faveur de la danse qui permet d'offrir un parcours culturel et artistique de la petite enfance à l'âge adulte. Il est d'autant plus important de préserver les liens avec les associations et de consolider le programme des classes à horaires aménagés danse. Enfin, je n'oublie pas le conservatoire qui est en train d'écrire une page nouvelle avec l'arrivée de sa nouvelle directrice, Lucie Brière* », conclut Joachim Moise. ■



PHOTO: J.-P.S.

### PORTES OUVERTES

## Le conservatoire fait ses gammes

Du 4 au 8 septembre, le conservatoire ouvre ses portes au public. Une occasion d'aller à la rencontre des enseignants et des membres de l'équipe administrative pour glaner des informations relatives aux cours de pratique instrumentale, de chant et de danse mais aussi de découvrir les cursus qui pour cette rentrée 2017 ont été un peu remaniés afin de s'adapter encore davantage au rythme des enfants et des familles. Point d'orgue de cette semaine, le mercredi 6 septembre, de 14 à 18 heures, un parcours de découverte sera organisé au sein de l'espace Déziré. « Nous proposons aux enfants et à leurs parents de se lancer dans une petite enquête afin de retrouver les notes de musiques disparues pendant les vacances, » explique Lucie Brière, la directrice du conservatoire. « De salle en salle, il s'agit à chaque fois de sortir le bon son en chatouillant la corde sensible, en sachant être percutant avec les tambours, en grattant la guitare sans la heurter, en trouvant le bon toucher avec le piano et dans tous les genres, du jazz aux musiques actuelles en passant par la musique ancienne ». Une fois la gamme reconstituée, il sera temps de passer au chant. Cette journée aussi ludique que pratique permettra donc de découvrir les activités du conservatoire et pourquoi pas, à la fin, de franchir le pas d'une inscription.

**INFOS** Conservatoire de musique et de danse – 217 rue de Paris. Tél. : 02 35 02 76 89.



À la rentrée, deux classes de CP seront dédoublées dans les écoles Paul-Langevin et Jean-Macé.

PHOTO: J.L.

### RENTÉE SCOLAIRE

## Le compte est bon ?

La rentrée scolaire 2017 est placée sous les auspices des réformes engagées à marche forcée par le ministre de l'Éducation nationale. À Saint-Étienne-du-Rouvray, la Ville maintient la semaine de quatre jours et demi.

**POUR CETTE ÉQUATION À PLUSIEURS INCONNUES QUE CONSTITUE SOUVENT UNE RENTÉE SCOLAIRE**, plusieurs informations étaient néanmoins confirmées en juin dernier. D'abord, avec trois ouvertures de poste réparties entre l'école élémentaire Louis-Ampère, l'école maternelle Paul-Langevin l'école élémentaire Curie 2. Dans le même temps, cinq dispositifs « plus de maître que de classes » seront déployés sur les écoles élémentaires Joliot-Curie 1 et 2, Victor-Duruy, André-Ampère et Louis-Pergaud. Si, dans un premier temps, l'école Paul-Langevin devait bénéficier elle aussi de la mise en place de ce dispositif, la décision a été prise en juin de le remplacer par un autre dispositif de CP à 15 élèves. Cette réduction des effectifs pour des établissements situés en réseaux d'éducation prioritaire (REP et en REP+) fait partie des leviers que le ministre souhaite actionner pour accompagner les élèves les plus en difficultés. C'est dans ce cadre aussi qu'une

classe de CP sera dédoublée, avec des effectifs à douze élèves à l'école Jean-Macé.

Enfin, la fièvre des rythmes scolaires est remontée à quelques semaines des congés d'été lorsque Jean-Michel Blanquer a annoncé qu'il souhaitait « donner de la liberté aux acteurs locaux » sur ce sujet. « Un débat a eu lieu, il y a trois ans autour de la semaine de quatre jours. Je pense qu'il est indispensable de ne pas changer

parce que la stabilité éducative est importante. Nous avons aujourd'hui un millier d'enfants dans les espaces Animalins, précise David Fontaine, adjoint aux affaires scolaires. Les réformes de l'Éducation nationale ne fonctionnent

que si l'on prend d'abord et avant tout en compte l'intérêt de l'enfant. En outre, je trouve cette décision démagogique car on recrée de l'inégalité entre les communes et les enfants. C'est une erreur à la fois politique et éducative. »

La Ville n'entend donc pas modifier l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017.

### Dans le rythme

# Avant le lever de rideau

La prochaine saison du Rive Gauche sera présentée au public les 7 et 8 septembre prochains. En avant-première, Béatrice Hanin, la directrice du théâtre stéphanois, nous livre quelques-uns de ses coups de cœur.

**L**a programmation d'une saison au Rive Gauche ne se limite pas à aligner des dates et des spectacles. Il s'agit à chaque fois de varier les plaisirs en préservant un équilibre entre la danse, le théâtre et la musique. Trois univers artistiques qui rythmeront d'emblée le mois d'octobre avec en tête d'affiche Bruno Pradet et les Blérôts de R.A.V.E.L pour un spectacle alliant danse et musique, Abd Al Malik et son hommage à Albert Camus et *Le Journal d'un corps* de et avec Daniel Pennac. « *Le début de saison sera donc jubilatoire, festif et joyeux, une manière de retrouver tout de suite le chemin du théâtre avec plaisir* », explique Béatrice Hanin.

## Coups de cœur

Dans un même esprit, la directrice du Rive Gauche a choisi de miser sur les émotions et de privilégier « le désir et l'amour » pour éveiller les consciences. Parmi les coups de cœur de Béatrice Hanin, on trouve *La Nuit de la danse* qui fera intervenir Natha-

lie Pernette, une nouvelle artiste en résidence pour deux ans à Saint-Étienne-du-Rouvray. « *Une femme solaire qui travaille sur le thème de la rencontre entre les individus et le monde qui les entoure.* »

Les dimanches en famille constituent un autre rendez-vous auquel Béatrice Hanin tient particulièrement. « *Je constate avec plaisir que le public est de plus en plus nombreux. C'est un moment fort pour les petits qui lors de ces rendez-vous apprennent à devenir des spectateurs.* » Successivement, en novembre 2017 et février 2018, *La Belle au bois dormant*, un spectacle de danse de la compagnie Fêtes galantes et *Le Petit Chaperon rouge*, une pièce de théâtre mise en scène par Joël Pommerat, devraient donc ravir toutes les générations pour une émotion partagée.

## Artistes de notre temps

Au chapitre des créations, Yann Dacosta met en scène *Qui suis-je ?* d'après Thomas Gornet. « *Un sujet d'actualité qui sera traité en lien*

*avec les élèves du collège Pablo-Picasso. Il est question d'un adolescent qui se retrouve confronté à ses premiers émois amoureux et à sa différence.* » Tout aussi essentiel, *Une trop bruyante solitude* de Bohumil Hrabal, mis en scène par Laurent Fréchuret « *interroge notre capacité à défendre notre patrimoine commun de culture* » ou quand un homme condamné à détruire des livres trouve le courage d'en sauver quelques-uns. De quoi donner envie à tous de profiter de la culture dans tous ses états telle qu'elle sera proposée au public du Rive Gauche dès la rentrée prochaine. ■

**INFOS** Présentation de saison les 7 et 8 septembre à 19 heures au Rive Gauche. Entrée libre. Ouverture de la billetterie mardi 12 septembre à 13 heures (les demandes d'abonnement seront traitées à partir du 1<sup>er</sup> septembre). Réservations par téléphone au 02 32 91 94 94 du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30. Mail : [inforesarivegauche@ser76.com](mailto:inforesarivegauche@ser76.com). La billetterie sera ouverte exceptionnellement les 7 et 8 septembre.



PHOTO : MICHEL FROMENT

◀ *L'Homme d'habitude*, porté par la compagnie de Bruno Pradet et les Blérôts de R.A.V.E.L ouvrira la saison du Rive Gauche en octobre prochain. Forme joyeuse et très hybride.

# Salariés trop protégés ?

Malgré un Code du travail encore protecteur, des salariés confient leurs difficultés à faire respecter leurs droits. Sa refonte par ordonnances pourrait amplifier le phénomène.



Le modèle du coworking, mixant précarité et indépendance mais aux contraintes proches du salariat sans en avoir les protections, pourrait bien inspirer le futur Code du travail.

PHOTO : L. S.

Les salariés sont-ils trop protégés ? Christel et Camille\* n'en sont pas persuadées... L'une et l'autre travaillaient chez Acticall, le centre d'appels situé rue Ernest-Renan. Elles y « travaillaient » car leur employeur les a licenciées après plusieurs années au sein de l'entreprise. « À mon retour de congé maternité, j'ai dû repartir à zéro, explique Camille. Mes chefs m'ont remise sur des missions sans primes, ce qui m'a fait perdre en moyenne 200 euros par mois. » Même expérience désagréable pour Christel qui, malgré son ancienneté, là aussi, s'est vue reléguée sur des missions peu intéressantes à son retour de maladie.

La « punition » ne s'est cependant pas arrêtée là : peu de temps après, l'employeur reproche aux deux femmes plusieurs « fautes graves ». « Ils ont monté un dossier pour nous licencier, explique Camille, parce qu'on remettait en cause leur manque d'organisation, leur management reposant sur la peur et sur la mise en concurrence des salariés. » Christel verra quant à elle des jours de grève marqués en « absences injustifiées », un droit pourtant garanti par la constitution !\*\*

## « You are fired ! »

Le Code du travail français reste, sur le papier, l'un des plus protecteurs pour les salariés. Mais qu'en sera-t-il une fois

« libéré » par les ordonnances Macron ? Les employeurs n'auront probablement plus besoin de « monter des dossiers ». Le « CDI de projet » leur permettra de mettre fin au contrat quand bon leur semble.

Telle sera alors la version française (VF) de l'incendiaire « You are fired ! » (« Vous êtes viré ! ») que lancent, dans les films américains, des patrons mettant leurs salariés à la porte, sans préavis. Une VF en attendant de voir, peut-être, le remake français en 2025, date à laquelle le législateur pourra dénoncer la Convention 158 de l'Organisation internationale du travail (OIT), ratifiée par la France en 1989, et qui interdit tout licenciement « sans qu'il existe un motif valable » ?

## Les coulisses de l'info

Des salariés stéphanois, mais aussi des patrons, nous ont confié leur quotidien. Le Code de travail actuel les protège-t-il/les entrave-t-il vraiment ? Et qu'en sera-t-il lorsqu'il sera « libéré » de ce que le pouvoir présente comme un excès de contraintes ?



Quoi qu'il en soit – dénoncée ou non en 2025 – cette Convention 158 pourrait être vidée de sa substance. En plafonnant les indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif, la sanction encourue par un employeur indélicat pourrait bien ne plus être dissuasive... Comme l'est déjà assez peu dissuasive l'indemnité de licenciement « non-abusif » (4 000 € pour un salarié avec douze ans d'ancienneté et gagnant 1 500 €).

### Patrons « créatifs »

Chez Morpho, l'usine stéphanoise spécialisée dans la fabrication de terminaux pour la Française des jeux, de radars et d'appareils biométriques, et récemment rachetée par le fonds d'investissement américain Advent international, on regarde là aussi les ordonnances Macron-Philippe comme « une perte de droits » pour les salariés. « *La société emploie des intérimaires, confie un représentant syndical FO. Avec le CDI de projet, ils perdront un bon nombre d'avantages.* » En outre, le syndicaliste et ses collègues redoutent que le « *chantage à la production* » que leur livre la direction à chaque négociation en les menaçant de transférer des lignes de montage sur d'autres sites, et ainsi de supprimer des postes stéphanois, soit amplifié avec le CDI de projet. « *Les patrons savent très bien contourner la loi quand elle est "trop" favorable au salarié, expliquent-ils, ils appellent ça être "créatif", alors, si la loi leur laisse les mains libres, on reviendra un siècle en arrière !* »

Par « créatifs » avec la loi, le représentant FO, pointe notamment l'usage que Morpho ferait des intérimaires depuis des années : « *Nous avons des intérimaires qui travaillent pour Morpho de manière exclusive parfois depuis plus de dix ans ! Ils font une mission*

*de dix-huit mois et enchaînent sur six mois de "repos" aux frais de l'assurance chômage. Morpho fait pression sur la boîte d'intérim pour que ces personnes n'aillent pas bosser ailleurs.* »\*\*

### Plus de souplesse, plus d'agilité !

Côté employeurs, la perspective tracée par les ordonnances ne fait pas davantage l'unanimité. Par la voix de son délégué général, la Chambre syndicale des artisans et des petites entreprises du bâtiment (Capeb 76), la première organisation patronale de France en nombre d'entreprises, rejette notamment l'idée de déroger à la loi ou aux accords de branche grâce à des accords d'entreprise : « *Si chaque entreprise avait ses propres accords, cela créerait de la concurrence déloyale, explique Frédéric Bérard, cela signifierait une spirale vers le bas pour les salariés.* » Le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif est en revanche perçu d'un œil plus favorable : « *Oui sur le principe, acquiesce le délégué général de la Capeb 76, car on a de temps à autre des dérapages avec des indemnités qui mettent en péril la survie de l'entreprise et donc, des salariés restant. Oui, car il faudrait plus de souplesse pour rompre le contrat et pour qu'il n'y ait plus d'insécurité juridique pour l'employeur.* »

C'est sans doute du côté des nouvelles organisations du travail que les ordonnances Macron-Philippe ne font pas débat. Dans cet espace nommé « Now Coworking » situé boulevard des Belges à Rouen, on n'accueille « *pas que des start-up* », assure Édouard Laubiès, son propriétaire et promoteur. On y trouve aussi l'entreprise Uber, dont le modèle repose sur l'emploi de travailleurs soumis à des contraintes de salariés... sans en avoir la

protection.

C'est toutefois en tant que « *réducteur de précarité* » qu'Édouard Laubiès présente ce lieu où sont implantés des gens pour beaucoup indépendants. « *Le coworking marche très bien sans la réforme du travail* », se félicite l'entrepreneur dont le concept s'adresse, assure-t-il, « *à la nouvelle génération qui a le goût de l'entreprise et qui a une relation à l'autorité différente, qui ne mise pas tout sur la quête du salaire mais sur le bien-vivre dans le travail...* »

Des « *gens qui réussissent* », dirait Emmanuel Macron. Et pas « *des gens qui ne sont rien* », de ceux qu'il pointait le 29 juin lors de l'inauguration de Station F à Paris, « *le plus grand incubateur de start-up au monde* ».

Bref, « *Now* » est un lieu où, manifestement, les gens réussissent. Et en marge du Code du travail. « *L'administration devrait davantage coordonner que punir les entreprises, prévient Édouard Laubiès. Alors que le reste de l'Europe commence à s'en sortir, nous, on a du mal à créer des emplois. Il faut essayer autre chose, changer le modèle. Ça vaut le coup d'essayer, amener de l'agilité dans l'univers du travail, arrêter le regard caricatural que nous avons les uns sur les autres.* »

Reste maintenant à savoir si Christel, Camille et les « *Morpho* », toutes « *caricatures* » mises à part, bénéficieront vraiment de cette « *agilité* » que leur préparent les ordonnances... ■

\* Les prénoms ont été modifiés.

\*\* La direction de l'entreprise n'a pas donné suite à notre demande d'interview.

▲ Des « Acticall » en grève au printemps dernier. Malgré la protection que leur accorde encore le droit du travail, leurs CDI ne sont pas toujours gages de « *sécurité* »...

PHOTO : J.-P. S.

# Deux députés stéphanois face aux ordonnances

Deux Stéphanois siègent désormais à l'Assemblée nationale. L'ancien maire Hubert Wulfranc et Sira Sylla, avocate et spécialiste du droit du travail qui a grandi dans la Ville. Le premier est député de l'opposition, la seconde est députée de la majorité. Ils répondent aux mêmes trois questions sur la réforme du droit du travail...



économique, pas la protection des salariés.

**Sira Sylla :** Le Code du travail est bien trop complexe et rigide. Cette rigidité est un frein à l'embauche. Par exemple, chaque conseil des prud'hommes alloue différemment les dommages et intérêts en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse : pour la même nature de licenciement reconnu comme abusif d'un salarié de vingt ans d'ancienneté, par exemple, la péna-

## Y a-t-il un lien entre le Code du travail et le chômage de masse dont souffre le pays ?

**Hubert Wulfranc :** Les chefs d'entreprise ne disent pas que le Code du travail est l'obstacle numéro un à leur activité et à leur développement. Ce qu'ils pointent, c'est le besoin de formation pour leurs salariés, l'insuffisance des commandes publiques ou encore un meilleur accès à l'emprunt bancaire. Ce qu'ils souhaitent, c'est davantage de pouvoir d'achat pour les collectivités et les citoyens pour remplir leurs carnets de commandes. De ce que disent les chefs d'entreprise, ce sont ces manques qui bloquent la machine

lité peut être de huit à quarante mois de salaire. Les petites entreprises ont ça à l'esprit et cela peut les dissuader d'embaucher. Cela peut aussi aboutir à la fermeture de l'entreprise. Ces cas ne sont pas isolés. La barémisation de ces dommages et intérêts permettra ainsi une plus grande équité entre les salariés. De surcroît, elle permettra de lever les freins à l'embauche des très petites entreprises car elles disposeront d'une estimation plus précise du coût d'un licenciement. Pour les indemnités légales de licenciement, il faut aussi préciser qu'elles ne sont pas soumises à la barémisation et que le gouvernement s'est engagé à les augmenter car elles sont parmi les plus basses d'Europe.

## Pourquoi la loi projette-t-elle de permettre des accords d'entreprise ?

**Hubert Wulfranc :** Les accords d'entreprise ouvrent le droit, comme l'esprit du texte le démontre, à des négociations qui admettent le principe du moins-disant social sur les horaires, sur les conditions de travail, sur les questions de santé-sécurité, sur les contrats de travail, sur le regroupement des organes représentatifs des salariés. Tout cela est de nature à remettre en cause les conditions de travail au quotidien à la fois dans sa gestion collective comme individuelle. On risque d'introduire des différences de traitement entre les salariés. C'est là qu'on peut qualifier la loi de désordre social et d'insécurité sociale au niveau des salariés. Bref, on a là un projet de loi digne d'une république bananière.

**Sira Sylla :** Il n'y a pas d'inversion de la hiérarchie des normes avec l'accord d'entreprise. S'il y avait cette inversion, l'employeur aurait la possibilité de toucher aux règles fondamentales comme le salaire minimum, la durée maximale de travail ou encore les congés. Or ce n'est pas le cas. Et puis, les accords d'entreprise existent déjà. Leur élargissement permettra d'adapter les règles du Code du travail à la réalité des entreprises, car à l'intérieur d'une même branche, il y a plusieurs organi-



PHOTOS: A. C. C.

## INTERVIEW

# « Rien n'obligera l'employeur à respecter ce qu'il a signé ! »

**Gérald Le Corre est inspecteur du travail à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) et représentant syndical à l'Union départementale de la CGT.**

### Que pensez-vous du regroupement des instances représentatives ?

J'y vois le désir de dégommer les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Cette instance est devenue la bête noire des employeurs. Cette fusion vise aussi à transformer les militants syndicaux en partenaires de l'employeur. Mais ce qui fait la richesse des syndicats à la française, justement, c'est ce lien entre le représentant et les salariés, ils sont dans l'atelier, dans les bureaux, ils vivent avec leurs collègues. Les ordonnances en feront des notables et on coupera ce lien...

### El Khomri hier, aujourd'hui Macron : rupture ou continuité ?

Les ordonnances Macron, c'est El Khomri et Rebsamen puissance dix ! Quand on dit qu'on pourra déroger aux questions de santé-sécurité au travail par des accords de branche, on voit que la négociation est ouverte sur des sujets qui relèvent normalement de l'ordre public social. Sous la pression du chantage à l'emploi et des salaires, on fera prendre des risques aux salariés. Parfois, peut-être, avec leur assentiment, en échange de primes...

### Pourquoi un accord d'entreprise serait-il moins bon qu'un accord collectif ?

Parce qu'on oublie de dire qu'en cas de non-respect d'un accord d'entreprise, l'employeur n'encourt aucune sanction ! Quand les choses sont dites par la loi, c'est simple : l'employeur indélicat peut être sanctionné. Avec l'accord d'entreprise non couvert par la loi, finalement, rien n'obligera l'employeur à respecter ce qu'il a signé !



réalité un assouplissement des motifs de licenciement et privera les salariés des quelques avantages encore attachés aux contrats à durée déterminée ou à l'intérim, tels que les primes de fin de contrat. Il rendra les personnels des entreprises corvéables et congédiables à merci. Jusqu'où ira ce détricotage de la protection sociale au niveau national mais aussi international ?

**Sira Sylla :** Le recours à ce

contrat sera décidé au niveau de la branche afin de contrôler qu'il soit bien adapté à la réalité économique du secteur. Je fais confiance aux branches et à la concertation entre les organisations syndicales et patronales. Il y a des garde-fous. En outre, un employeur ne pourra pas décider seul d'embaucher sous cette forme de contrat. Je le répète, ces ordonnances ne sont pas une casse du Code du travail comme on veut le faire croire. Si le chômage et la précarité continuent de sévir, c'est bien parce que les choses ne vont pas... D'ici un an, les premiers effets bénéfiques des ordonnances se feront ressentir. ■

sations du travail différentes. Ils permettront par exemple d'augmenter le nombre d'heures supplémentaires. Tout le monde y gagnera. Les entreprises continueront de travailler et les salariés seront mieux payés.

### Pourquoi faire un « CDI de projet » permettant à l'employeur d'embaucher pour la durée d'un projet, sur le modèle du « CDI de chantier » dans le bâtiment ?

**Hubert Wulfranc :** Dans le bâtiment, on voit bien quand commence et se termine un chantier. Mais avec le CDI de projet les choses sont différentes. Qui déterminera la fin du projet, sur quels critères ? Le CDI de projet cache en

### Élu-e-s communistes et républicains

La période estivale aura permis au gouvernement d'engager toute une série de mauvais coups enclenchant ainsi la mise en mouvement immédiate de la politique bien ancrée à droite d'Emmanuel Macron et Édouard Philippe. Une politique qui ne consiste qu'à servir les intérêts des puissants au détriment de la population.

Mesurons les effets néfastes de celle-ci à travers trois points : la baisse des APL au 1er octobre 2017 va venir affaiblir de façon directe le pouvoir d'achat des catégories populaires de la population ; la hausse de la CSG au 1er janvier 2018 viendra non seulement toucher les salariés mais aussi, et en premier lieu, 60 % des retraités qui verront leurs pensions baisser ; enfin, le gel des contrats aidés depuis le 1er août 2017 privera de nombreuses associations de recrutements indispensables à leur fonctionnement et qui devront donc renoncer à leurs projets pourtant vitaux pour les habitants et les territoires. Ces mesures, prémices d'un grand chambardement libéral, ne peuvent que nous inquiéter et nous conduisent à soutenir toutes les mobilisations sociales à venir, notamment celle du 12 septembre, pour refuser cette politique.

**TRIBUNE DE** Joachim Moysse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carollane Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

### Élu-e-s Droits de cité mouvement Ensemble

La rentrée sera celle de la mobilisation contre les mauvais coups qui, cet été, n'ont pas cessé contre les salarié-e-s, les chômeurs et les précaires, tout en épargnant les plus aisés !

Toujours avec le même prétexte de réduction des dépenses publiques, Macron et Philippe baissent les APL et suppriment les emplois aidés. Cependant, ils baissent l'impôt sur la fortune et sur les stocks options ! Fragiliser les salarié-e-s, les chômeurs et les étudiants tout en favorisant les plus fortunés ! Macron est bien de droite si certains en doutaient encore !

Les réformes du Code du travail, de l'indemnisation du chômage et des retraites par répartition vont achever la destruction des acquis sociaux et collectifs conquis par le mouvement ouvrier au prix de luttes séculaires.

Ne laissons pas faire cette course effrénée contre le progrès social et les solidarités collectives ! Nous sommes la force et le nombre. Lycéens, étudiants, chômeurs, salarié-e-s du public et du privé, mobilisons-nous pour défendre nos droits légitimes face aux puissants ! Soyons toutes et tous dans la rue le mardi 12 septembre pour dire non aux projets réactionnaires de Macron et du Medef ! Ensemble, nous pouvons gagner !

**TRIBUNE DE** Michelle Ernis, Pascal Langlois.

### Élu-e-s socialistes écologistes pour le rassemblement

Le gouvernement a décidé de diminuer de 40 % le nombre d'emplois aidés. Cette décision est inacceptable et intenable. Elle va dégrader la cohésion nationale en affaiblissant fortement le fonctionnement des services publics de proximité. Cumulée à la baisse des dotations, cette décision est un nouveau coup dur pour les collectivités locales, pour les écoles, particulièrement pour l'accompagnement des enfants porteurs de handicaps.

Elle est également une terrible attaque portée au secteur associatif, aux associations d'éducation populaire, sportives et culturelles qui sont créatrices de nombreux emplois et participent à l'animation et à la cohésion des territoires.

Est-il besoin de rappeler que derrière la politique du chiffre cette décision brutale sera d'abord désastreuse pour les bénéficiaires eux-mêmes ? Est-il besoin de rappeler que ces politiques d'emplois aidés permettent de sortir du chômage des milliers de personnes qui n'auraient pas pu trouver un emploi sans ces dispositifs tout en étant formés ? Est-il besoin de rappeler que pour lutter efficacement contre le chômage, il existe d'autres voies que les baisses de charges aux entreprises et les cadeaux fiscaux aux plus riches ?

**TRIBUNE DE** David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grad Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

### Élu-e-s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Pendant les vacances, les attaques ont continué contre nous tous et toutes. Macron est sur tous les fronts : casse du Code du travail, faciliter encore plus les licenciements, créer un nouveau contrat à durée indéterminée « de projet »... à durée limitée ! Il veut aller plus loin que la loi El Khomri : avoir un Code du travail par entreprise. Il attaque la Sécurité sociale et l'assurance chômage, augmente la CSG entraînant une baisse du pouvoir d'achat pour la majorité des retraités. Avec la baisse de 5 € des aides pour le logement (APL) et la suppression des emplois aidés, il attaque la jeunesse. Il va supprimer 120 000 emplois dans la fonction publique. Et diminuer de 2,3 milliards les impôts des 1 % des contribuables les plus riches ! Le monde de Macron, c'est nous diviser pour mieux régner, au profit des riches et des patrons ! Il faut stopper ces attaques, construire le rapport de force face à ce gouvernement. Cela passe par un mouvement de grève dans tous les secteurs et des manifestations massives ! Le 20 septembre, les ordonnances de la loi Travail XXL seront votées. Alors, le 12, on lance la contre-attaque et on continue les jours qui suivent ! Unissons-nous pour ne plus subir !

**TRIBUNE DE** Philippe Brière, Noura Hamiche.

## HIP-HOP

# Casting avec Just kiff dancing

L'association **Just kiff dancing** organise un projet appelé « Culture HIP à choper » pendant les mois d'octobre et novembre 2017. Ce projet a pour but de réunir une dizaine de jeunes âgés de 12 à 18 ans pour qu'ils créent ensemble, accompagnés d'un professeur chorégraphe, pendant la première semaine des vacances scolaires d'octobre, une chorégraphie d'une dizaine de minutes à présenter dans différents établissements en novembre, et qu'ils découvrent ensemble la culture hip-hop dans son ensemble. La sélection des participants se fera par casting mercredi 27 septembre de 14 h 30 à 17 heures dans la salle Béjart de l'espace Georges-Déziré, à destination des jeunes de 12 à 18 ans. Ils devront présenter une chorégraphie de 1 à 2 minutes, préparée ou non, sur une musique de leur choix.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS** Contacter le 07 67 47 32 20 ou envoyer un mail à [eric.c.jkd@gmail.com](mailto:eric.c.jkd@gmail.com)

## Un guichet unique pour les étudiants

**Modulo** est un guichet unique qui permet aux futurs étudiants d'accomplir en un seul lieu toutes les démarches nécessaires à leur nouveau statut : inscription, recherche de logement, transport, aides sociales ou vie culturelle et sportive. Les associations étudiantes, le Crous, le Crij, la Caf, la TCAR, la SNCF, les mutuelles étudiantes et des services municipaux seront présents vendredi 8 septembre, de 11 à 14 heures, dans le hall de l'UFR de sciences, au Technopole du Madrillet.

## Rendez-vous avec un architecte

Le **CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)** apporte son aide aux **Stéphanois** qui désirent construire, agrandir ou restaurer leur habitation. Il donne des informations et des conseils gratuits en vue d'une meilleure qualité architecturale et d'une bonne insertion dans le site.

**PROCHAINES PERMANENCES** Mercredis 13 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre à partir de 14 heures, à la mairie, service urbanisme. Gratuit, sur rendez-vous obligatoire au 02 32 95 83 96.

## Le jeu de piste de l'été



Suite au tirage au sort parmi tous les **Stéphanois** qui ont terminé le jeu de piste de l'été et qui se sont fait connaître à l'accueil de la mairie, Sylvie Guillaume a gagné deux places pour le premier spectacle de la saison au Rive Gauche, *L'Homme d'habitude*, le 6 octobre.

## ÉCOLES

### RENTRÉE DES CLASSES ET DES ANIMALINS

Lundi 4 septembre, c'est la rentrée des classes et des Animalins après l'été. Les restaurants scolaires sont ouverts dès le premier jour de classe.



PHOTO: J.L.

## BÉNÉVOLAT

### PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Les Petits Frères des pauvres est une association qui effectue des visites de courtoisie à des personnes de plus de 50 ans en situation d'isolement et de précarité. Elle va s'implanter sur la rive gauche, à Saint-Étienne-du-Rouvray, et recherche des bénévoles, afin de mettre en place un maillage solidaire de proximité. Elle sera présente à la journée des associations samedi 9 septembre.

**RENSEIGNEMENTS** Au 02 31 82 73 41 ou au 06 48 59 56 98.

## LOISIRS

### COURS DE RUSSE

Les cours de russe de l'association Droujba reprendront vendredi 15 septembre à 9 heures au centre socioculturel Georges-Déziré.

**RENSEIGNEMENTS** Au 02 35 64 98 92.

## RENTRÉE

### REPRISE DES ACTIVITÉS MUNICIPALES

Les cours du conservatoire de musique et de danse reprendront lundi 11 septembre, les ateliers des centres socioculturels et les activités terrestres du service des sports lundi 18 septembre. Les activités nautiques démarreront le 2 octobre.

## ENQUÊTE PUBLIQUE

### PLATE-FORME FLUVIALE

Une enquête publique portant sur la demande modificative d'autorisation d'exploiter une plate-forme fluviale de transit, traitement et de valorisation de terres, déblais de chantier et déchets de BTP inertes et non inertes située sur le territoire des communes d'Amfreville-la-Mivoie et Sotteville-lès-Rouen, zone industrielle du Jonquay, site du Jonquay II, 16 chemin du Halage, présentée par la société Solvalor Seine, se déroulera du 11 septembre au 11 octobre. Le dossier complet en format papier est consultable en mairie de Sotteville-lès-Rouen (siège de l'enquête) et d'Amfreville-la-Mivoie.

# Agenda

## ANIMATIONS

**DU 4 AU 8 SEPTEMBRE**

**Portes ouvertes au conservatoire**

Lire p. 8.

**JEUDI 7 ET VENDREDI 8 SEPTEMBRE**

**Présentation de la nouvelle saison du Rive Gauche**

Lire p. 8.

**SAMEDI 9 SEPTEMBRE**

**Journée des associations**

Lire p. 2.

**SAMEDI 16 SEPTEMBRE**

**Visite insolite du Rive Gauche**



PHOTO : L.S.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une visite insolite du Rive Gauche aura lieu samedi 16 septembre à 15 heures.

► Sur réservation obligatoire au 02 32 91 94 94.

**SAMEDI 23 SEPTEMBRE**

**Manille coincée**

Le concours de manille coincée en individuel du comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre a lieu à 14 heures à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Ouverture des portes à 13 h 30.

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE**

**La dictée du certif'**

Plébiscitée, la dictée du certif' est de retour avec Michèle Rémy. Jeunes et moins jeunes viendront faire travailler leurs méninges. Pas de notes, pas de ramassage de copies, seulement une correction collective.

► 15 heures, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations indispensables dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

## SENIORS

**DU 19 SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE**

**Ateliers mémoire : travailler sa mémoire**

Les séances s'appuient sur des jeux et des mises en situation. Ces actions visent à informer et sensibiliser au mieux les participants des effets du vieillissement et à initier une démarche active et personnelle de prévention santé. L'objectif est de maintenir l'autonomie de la personne âgée et de favoriser le sentiment de bien-être. Participation gratuite.

► De 10 à 12 heures à la résidence autonomie Ambroise-Croizat, rue Pierre-Corneille. Réservations conseillées au 02 32 95 93 58 à partir du 4 et jusqu'au 12 septembre.

**MARDI 19 SEPTEMBRE**

**Thé dansant**

Organisé par le club Geneviève-Bourdon à la salle festive à partir de 14 heures, animé par Arnaud Guimard. Entrée Libre.

**JEUDI 28 ET VENDREDI 29 SEPTEMBRE**

**Repas animés**

Jeudi 28 septembre au foyer restaurant Ambroise-Croizat. Vendredi 29 septembre au foyer restaurant Geneviève-Bourdon. Les repas seront animés par l'orchestre « Duo Balad ». Prix du repas : en fonction du quotient familial pour les habitués, 7,20 € le repas pour les convives occasionnels et 1,25 € la boisson.

► Réservations mercredi 20 septembre, uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles.

## CULTURE

### EXPOSITIONS

**JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE**

**Cadres et cadrages !**

Les membres de l'atelier photo du centre socioculturel Jean-Prévost ont été inspirés par les jardiniers des espaces verts de Saint-Étienne-du-Rouvray qui ont su mettre en valeur leurs compositions florales, sur les ronds-points et dans les jardins publics, en les intégrant dans des cadres de couleur. Ils ont suivi leur démarche en essayant de mettre en situation dans les prises de vues des cadres de formes diverses.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

**DU 4 AU 23 SEPTEMBRE**

**Running club stéphanois 76**



L'exposition des 50 ans du RCS 76 retrace par quelques images et documents son histoire et son évolution, elle fait le lien entre le passé et le présent. Cette exposition se veut être aussi un témoin entre des générations qui s'apprécient et partagent les mêmes valeurs dans la pratique de la marche et de la course à pied en loisirs ou en compétition.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90 ou au 02 32 95 83 66.

**DU 11 AU 29 SEPTEMBRE**

**Le Sénégal**

Le centre socioculturel Georges-Brassens propose une exposition consacrée au Sénégal.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

**DU 12 SEPTEMBRE AU 5 DÉCEMBRE**

**Emmanuel Dilhac**



Graveur de formation, Emmanuel Dilhac peint, sculpte, colle, travaille la matière. Il définit lui-même sa peinture entre art brut, land art et art conceptuel. C'est un artiste « sans frontière » tout à la fois peintre et plasticien mais aussi chanteur, poète et musicien : « l'homme qui fait chanter les pierres ».

► Le Rive Gauche. Vernissage samedi 23 septembre à 17 heures. Du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles.

## JEUNE PUBLIC

MERCREDI 6 SEPTEMBRE

### Parcours de découvertes au conservatoire

Lire p. 8.

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

### La tambouille à histoires



PHOTO: J.-L.

Pour bien commencer le week-end, les enfants de 4 à 7 ans sont invités à venir écouter des histoires choisies tout spécialement pour eux. Des images et des mots à savourer en famille !

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

## LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

### SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

## CONFÉRENCE

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

### Viololes de gambe

Pierre Thouvenot, luthier, tiendra une conférence sur la famille des violes de gambe.

► 18 h 30, espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements au 02 35 02 76 89.

## DANSE

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

### Initiation aux danses bretonnes

Les danses bretonnes sont des danses collectives et restent un symbole fort de la culture bretonne. L'association Bugale an Noz propose d'initier le public à cette pratique.

► De 9 h 30 à 12 heures, espace Georges-Déziré. Entrée libre, sur réservation auprès du centre socioculturel Georges-Déziré au 02 35 02 76 90.

## LECTURE

MARDI 19 SEPTEMBRE

### Atelier de lecture à voix haute

C'est la rentrée de l'atelier lecture à voix haute de la bibliothèque, « Les mots ont la parole », animé par Claudine Lambert. Les lecteurs travailleront ce trimestre autour du texte de Bernard Pivot *Au secours, les mots m'ont mangé*. Prochaines dates d'atelier : les 3 et 17 octobre, 14 et 28 novembre. Restitution : mardi 12 décembre à 19 heures.

► 17 h 15, bibliothèque Elsa-Triolet. Sur inscription, être adhérent de la bibliothèque (gratuit pour les Stéphanois). Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

## RENCONTRE

VENDREDIS 15 ET 22 SEPTEMBRE

### Dédicaces

Prochaines séances de dédicaces au Bistrot Jem's : Gilles Leclerc et Jean-Louis Viot, vendredi 15 septembre, et Tahar Fahloun, vendredi 22 septembre, à partir de 11 heures.

► Bistrot Jem's, 2 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02 76 78 87 28.

 Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

# État civil

## MARIAGES

Laurent Bouffay et Sylvain Cintrat, Alban Boucher et Charlotte Lucas, Andy Boisfer et Jessica Malherbes, Alexandre Lagache et Anne-Sophie Loiseau, Andy Letellier et Gwendoline Picache, Damien Boulahouache et Inesse El Hraychy, Issa Bezzou et Hanane Balit, Jean-François Commin et Angélique Duriaux, Steeve Legrand et Charlotte Delélee, Jean Caquelard et Raymonde Nerger-Eliot.

## NAISSANCES

Saadeddine Afkir, Dina Amjahad, Lois Bouvet, Michel Brel, Shana De Brito Ramos, Sabrina Derraz, Nael Ferial, Jade Ferreira de Azevedo Patarin, Chahreddine Jemili, Aya Jidari, Adam Loukili, Rayan Queval, Soumaya Tamboura, Léna Vincent, Elyne Amiot, Asma El Arras, Sérine Ibrahim Tahar, Louise Léonard, Ylies Lesieur, Gauthier Marchand Cambour, Thibault Pionnier, Zoé Bourdon, Aymen Erraidi, Jade Gadal, Elias Hamelin Alexandre, Olivia Hure, Douaa Labaci, Assia Loumani.

## DÉCÈS

Simonne Legoin, Jean-Pierre Lucas, Monique Rocher, Fabrice Cosse, Max Douyere, MichelleFaupoint, Ginette Hautot, Jean-Luc Auvrai, Raymonde Pillon, Daniel Langelé, Luc Theves, Fatou N'Diaye, Sylvie Boulanger, Ghislaine Lelievre, Pierre Hautot, Julia Quénet, Claude Turmel, Raymond Neveu, M'hand Ahouaou, Jean Duruble, Édith Le Loc'h, Louise Tillaux, Daniel Duménil, Fatma Bounif, Michel Autrou, Marie Picard, Thérèse Lefebvre, Denise Marguerite, André Leroux, Victor Hernandez, Patricia Philippe, Michel Bizet, Marcel Ridet, Michel Pierson, Jean Blanchetière, Yvonne Fara Tougiano, Yvonne Visse, Michel Lelièvre, Michel Guérin, Roland Amiot, Michel Auzou, Michel Legrand, Francis Duchesne, Louis Mouglin, Micheline Eveillé, Jean Hamidouche, Jeannine Neveu, Jacky Bourgetel, Philippe Louvry.



## COURTS SÉJOURS

# Changement de décor

Chaque été, les courts séjours sont l'occasion pour les jeunes Stéphanois de quitter l'agglomération et leur milieu familial. Ils y découvrent la mer, les animaux, l'équitation et vivent leurs premières aventures...

## Les coulisses de l'info

Des courts séjours sont organisés du 10 juillet au 11 août. Chaque séjour d'une semaine permet à 14 enfants de partir, soit quelque 210 enfants sur l'ensemble de l'été. Les courts séjours sont intégrés au dispositif de guichet unique Unicité.

**O**n est à la moitié de l'été et sur l'écran de smartphone défilent déjà les souvenirs : les veillées sur la plage, les petites gourmandises, les jeux de sable et la chute magistrale en téléski nautique d'Arnaud, l'animateur du camp mer de Merville-Franceville. Toute la tablée en rit encore ! C'est ça les vacances : sortir, s'oxygéner, partager des bons moments qui laisseront dans la tête plein d'histoires à raconter pour la rentrée de septembre. « C'est un temps privilégié de découverte

*et pour certains, c'est leur seule semaine de vacances ! »* rappelle Malika Honoré, directrice des courts séjours. Avec Alix Johnson, régisseur, elle gère les trois camps qui tout l'été accueillent dans le Calvados les jeunes Stéphanois de 6 à 13 ans. « C'est une formule qui fonctionne bien et qui plaît. Elle complète notre offre de vacances entre le centre de loisirs et le centre de vacances. Le court séjour permet une vraie coupure et favorise l'autonomie des plus jeunes, tout en évitant une trop longue séparation et en restant à proximité », souligne Murielle



PHOTOS: A.-C.C.

Renau, adjointe au maire, en charge de l'enfance.

### Des souvenirs en pagaille

Loin des rues bitumées, les enfants apprennent à vivre au rythme de la nature. À la ferme pédagogique de Douville-en-Auge, en plein bocage normand, les 6-8 ans se familiarisent ainsi avec les animaux et se réveillent au chant du coq tandis qu'à Saint-Pierre-Azif, au centre équestre de Marie et Samuel Catel, les 8-10 ans pratiquent l'équitation : initiation, promenade, voltige et, pour la détente, ils jouent à 1,2,3 soleil, bravement perchés sur les poneys sous le ciel azur. Inaya, 9 ans, était déjà montée à cheval mais Waël, 8 ans, jamais. « *Dans tous les cas, ils apprennent vite* », constate l'animatrice Iliona Verde. Enfin, à Merville-Franceville, les 10-13 ans profitent des joies du camping à deux pas de la mer où ils se rendent à vélo. Ce sont cinq jours un peu hors du temps : du lundi au vendredi, avec chaque semaine un

thème différent, une sortie plage et un incontournable le jeudi soir : la boum ! « *Les enfants sortent de leur milieu, de leurs habitudes familiales, ils découvrent de nouvelles activités qu'ils n'auraient peut-être jamais pu faire par ailleurs mais aussi la vie en groupe, la débrouille sous la tente, les responsabilités et les petites tâches du quotidien* » poursuit Malika Honoré. Une expérience au grand air, qui les fait grandir et déjà des souvenirs en pagaille : ainsi, ils nous parlent d'Hercule l'âne, de la vache et de ses quatre estomacs, des fajitas fabriquées avec Julien, de la méduse trouvée sur la plage ou encore des nuits étoilées de la côte normande... Inoubliables ! ■

▲ **PHOTOS** Retrouvez un diaporama de photos de l'été sur [saintetiennedouvravay.fr](http://saintetiennedouvravay.fr)

▲ Les enfants rentrent des courts séjours des souvenirs plein la tête.

## SECOURS POPULAIRE

### Vacances solidaires

« *Tout le monde n'a pas la chance de partir en vacances* », relève Stéphanie Treffel, coordinatrice départementale du Secours populaire français qui rappelle « *qu'au niveau national, encore un enfant sur trois ne part jamais* ». Pourtant, les vacances, terrain des premières découvertes, sont nécessaires au bien-être et à l'épanouissement. Chaque année, le Secours populaire français de Seine-Maritime, permet ainsi, grâce à sa campagne Vacances, à une centaine d'enfants issus de familles aux revenus très modestes, de partir en vacances, soit en familles, soit dans le cadre de colonies de vacances. « *Une façon aussi de rompre l'isolement.* »

## INTERVIEW

### «Rien de tel pour gagner de la confiance en soi»

Élodie Allais, psychologue au Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) de Rouen, spécialisée dans le développement de l'enfant.

#### Au-delà du plaisir, que représentent les vacances pour les enfants ?

Tous les apprentissages passent par de nouvelles expériences. Les vacances, c'est l'expérience de la nouveauté. On change ses habitudes, l'environnement, le rythme aussi... La nouveauté, c'est ce qui fait la qualité des vacances. Ainsi, pour un enfant, observer et caresser des animaux à la ferme toute proche peuvent être des expériences plus marquantes que revenir pour la énième fois au même parc de loisirs. Parfois, il est vrai, la nouveauté peut faire peur, mais précisément, un bon moyen de dépasser ses appréhensions est de les vivre.

#### Partir en vacances, c'est aussi être comme les autres.

La première question des enseignants à chaque début d'année c'est « racontez vos vacances ! » Si un enfant ne part pas en vacances, il peut vite se sentir différent des autres. Le tort de notre société est de faire comme si les choses étaient acquises, alors qu'elles ne le sont pas nécessairement. Une autre vision des vacances pourrait aussi être développée : vivre autrement l'instant plutôt qu'un passage obligé par le « voyage ».

#### Beaucoup d'enfants appréhendent leur première colo ?

Oui, et en même temps, ils ont très envie d'y aller ! C'est toute l'ambivalence. Loin des parents, avec moins de repères, moins d'individualisation, la colo peut avoir quelque chose d'angoissant, notamment pour les plus petits, mais elle a aussi l'attrait de la nouveauté. Partir en colo est très formateur pour l'adaptation sociale et l'apprentissage de l'autonomie. Quand un enfant arrive à se sortir de situations difficiles en utilisant ses propres ressources, il n'y a rien de tel pour gagner de la confiance en soi.

# Un Lionceau stéphanois

Moussa Sidibé a porté les couleurs du Sénégal lors du Challenge Trophy de handball des moins de 20 ans, zone Afrique. Son équipe est sortie troisième de la compétition.

**L**eurs aînés sont des « Lions ». Moussa Sidibé, jeune Stéphanois de 19 ans, et ses partenaires de l'équipe de handball du Sénégal ont donc, en toute logique, affronté la phase africaine du championnat du monde des moins de 20 ans sous l'étendard des Lionceaux.

Hélas, bien que jouant à domicile (région de Dakar), ces Lionceaux ont été vaincus en demi-finale par les... Écureuils du Bénin, 28 buts à 26, le 5 août dernier. Ces derniers étant à leur tour sortis en finale par la République démocratique du Congo qui, avec le Bénin chez les filles, représenteront l'Afrique lors du Challenge Trophy mondial.

## « C'est un bosseur »

Tout frais bachelier en piste pour un cursus universitaire d'économie et de gestion, Moussa a découvert le handball sur le tard. C'est au collègue Louise-Michel que le déclic aura lieu, grâce à l'UNSS, se souvient Aurélien Lainé, directeur sportif du Stade sottevillais où le Stéphanois a fait ses débuts. « *J'avais un ego surdimensionné, confie Moussa, Aurélien m'a mis au défi de venir au stade Jean-Adret à Sotteville.* »

L'apprenti-handballeur y trouvera plus fort que lui... « *Un peu d'humilité m'a permis de progresser* », reconnaît le Lionceau. Devenu son mentor, Aurélien Lainé certifie que les débuts furent difficiles. « *Mais c'est un bosseur, il aime s'entraîner.* »



PHOTO: J.-P.S.

## « Sur un terrain de hand, tout le monde compte »

Moussa est ensuite repéré par Oissel Rouen Métropole qui évolue en nationale 1, le 3<sup>e</sup> échelon des clubs professionnels. « *C'est un joueur atypique*, ajoute Aurélien Lainé. *Quand il a le ballon en main, on ne sait pas ce qu'il va en faire. Il a une très bonne lecture de jeu. C'est cette aptitude qu'est venu chercher le Sénégal.* » « *Il a un gros gros potentiel*, confirme Souleymane Dia, ancien Lion et coordonnateur des Sénégalais jouant en Europe. *S'il continue à travailler, il peut avoir sa place chez les Lions.* »

La crinière croissant, l'ego surdimensionné aura donc fondu, faisant place au sens du devoir. « *J'avais envie de servir mon pays.* » Ainsi Moussa résume-t-il son engagement chez les Lionceaux.

Car le handball (prononcer hand-balle) serait aussi une école du « bien vivre ensemble », à en croire Aurélien Lainé : « *C'est un sport très collectif, sur un terrain de hand, tout le monde compte, personne ne peut se cacher.* » Avec de telles valeurs et un ambassadeur comme Moussa Sidibé, autant dire que ce sport a toute sa place à Saint-Étienne-du-Rouvray. ■